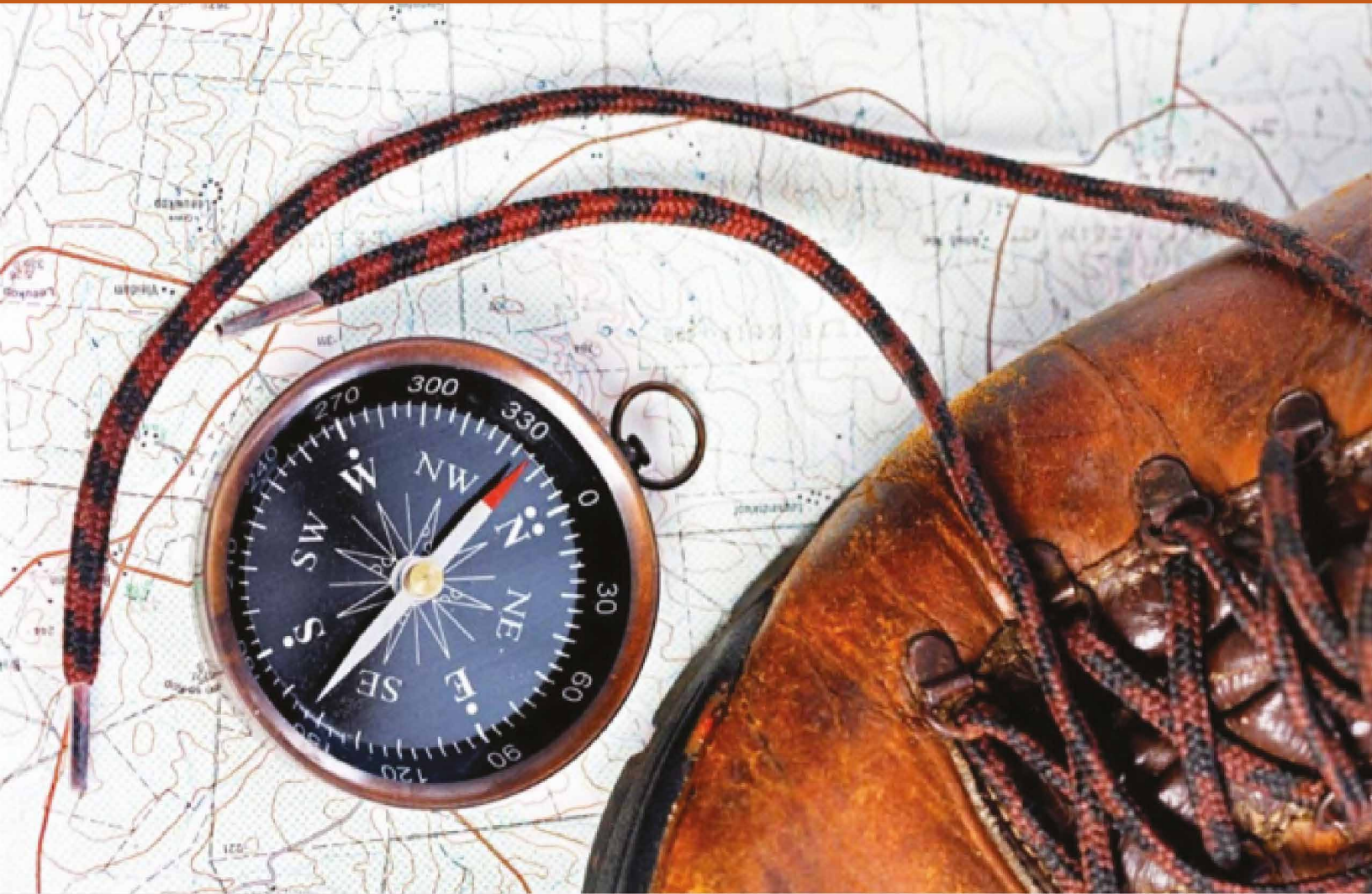


Au service de ses membres depuis plus de 40 ans!



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015-2016



www.aemq.org

Historique :

Il y a 40 ans, l'Association des prospecteurs du Québec voyait le jour afin de stimuler des travaux d'exploration proprement québécois.

Bien des années plus tard, maintenant sous le nom de l'Association de l'exploration minière du Québec, tous les intervenants de la filière minière québécoise se rassemblent encore autour d'enjeux semblables et toujours aussi actuels.

Fondateurs :

M. Jean Descarreaux
M. Karl Glackmeyer
M. Clermont Lavoie

MISSION

L'Association de l'exploration minière du Québec a pour mission de promouvoir l'exploration durable et responsable des ressources minérales du Québec et leur contribution essentielle à l'économie québécoise.

VISION

La vision d'avenir de l'AEMQ est de devenir la référence en matière d'expertise et de développement responsable de l'exploration minière au Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Serge Allard, Raymond Chabot Grand Thornton

François Bouchard, Corporation Canadian Malartic

Philippe Cloutier, Ressources Cartier inc.

Isabelle D'Amours, Géo Solutions Données GDS Inc.

Renald Gauthier, Roche Ltée, Groupe-Conseil

Paul A Girard, Consultant

Guy Gosselin, Mines Agnico-Eagle Ltée

Steven Lauzier, SL Exploration Inc.

Elif Lévesque, Redevances Aurifères Osisko Ltée

Renault Lortie, Gaz Métro

Frank Mariage, Fasken Martineau

Louis Morin, Consultant relations aux investisseurs

Gino Roger, Exploration Midland

Mathieu Savard, Redevances aurifères Osisko

Régis Simard, Table Jamésienne de Concertation
minière

Officiers :

**Président du conseil
d'administration :**

Frank Mariage

Vice-Président :

Mathieu Savard

Trésorier du conseil :

Serge Allard

Permanence :

Directrice générale :

Valérie Fillion

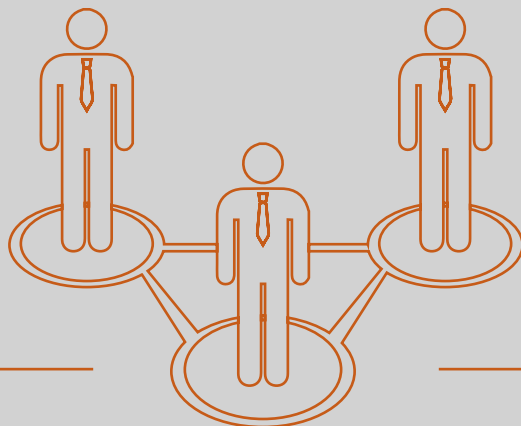
Directeur de projets :

Alain Poirier

L'AEMQ en quelques chiffres...

1029

Membres individuels



211

Membres corporatifs

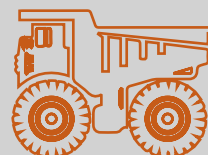


40

Exploration

11

Production



11

Forage

30

Géo-Services



7

Aéroporté

18

Génie-Conseil & Construction



12

Juridique & Financier

18

Association & OSBL



6

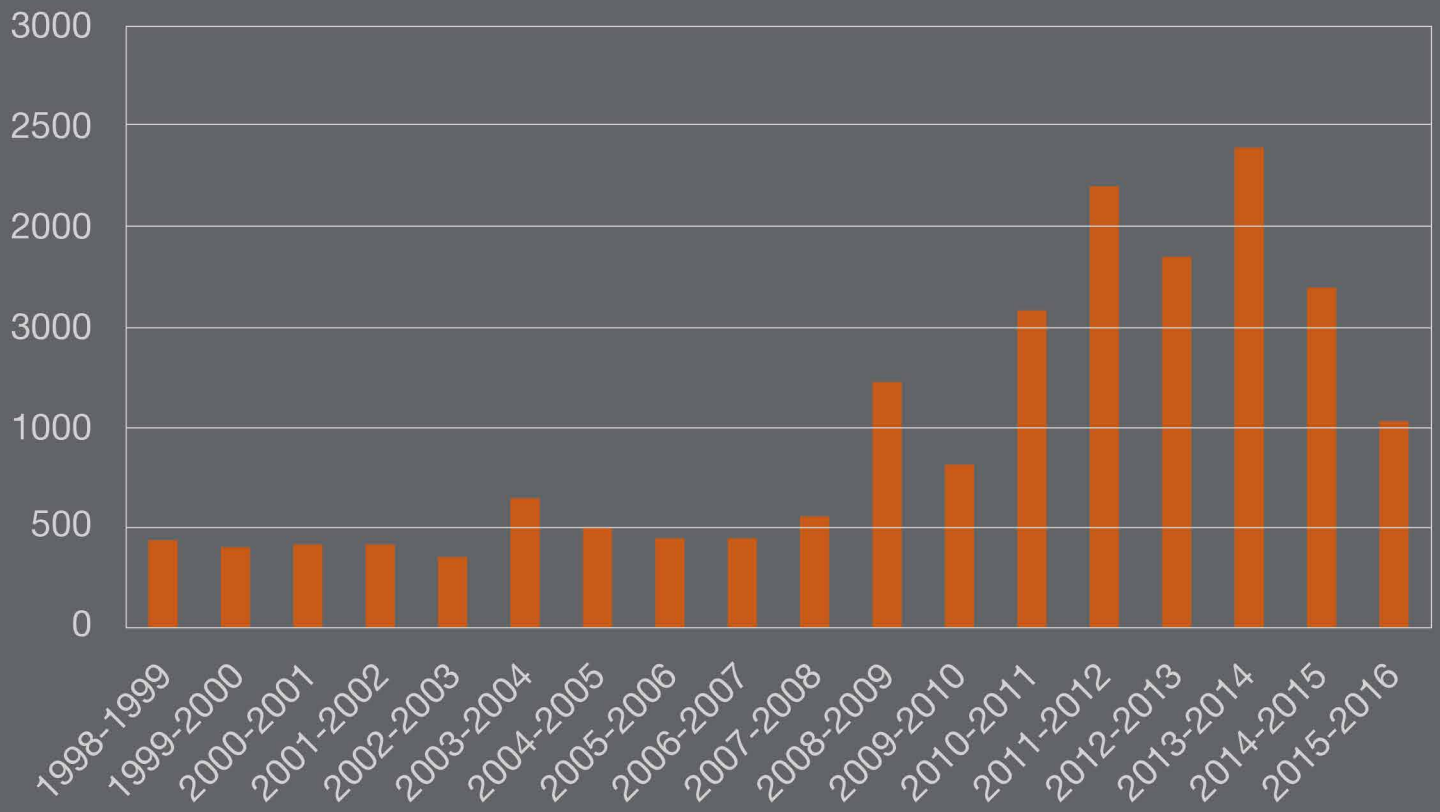
Laboratoires

*56

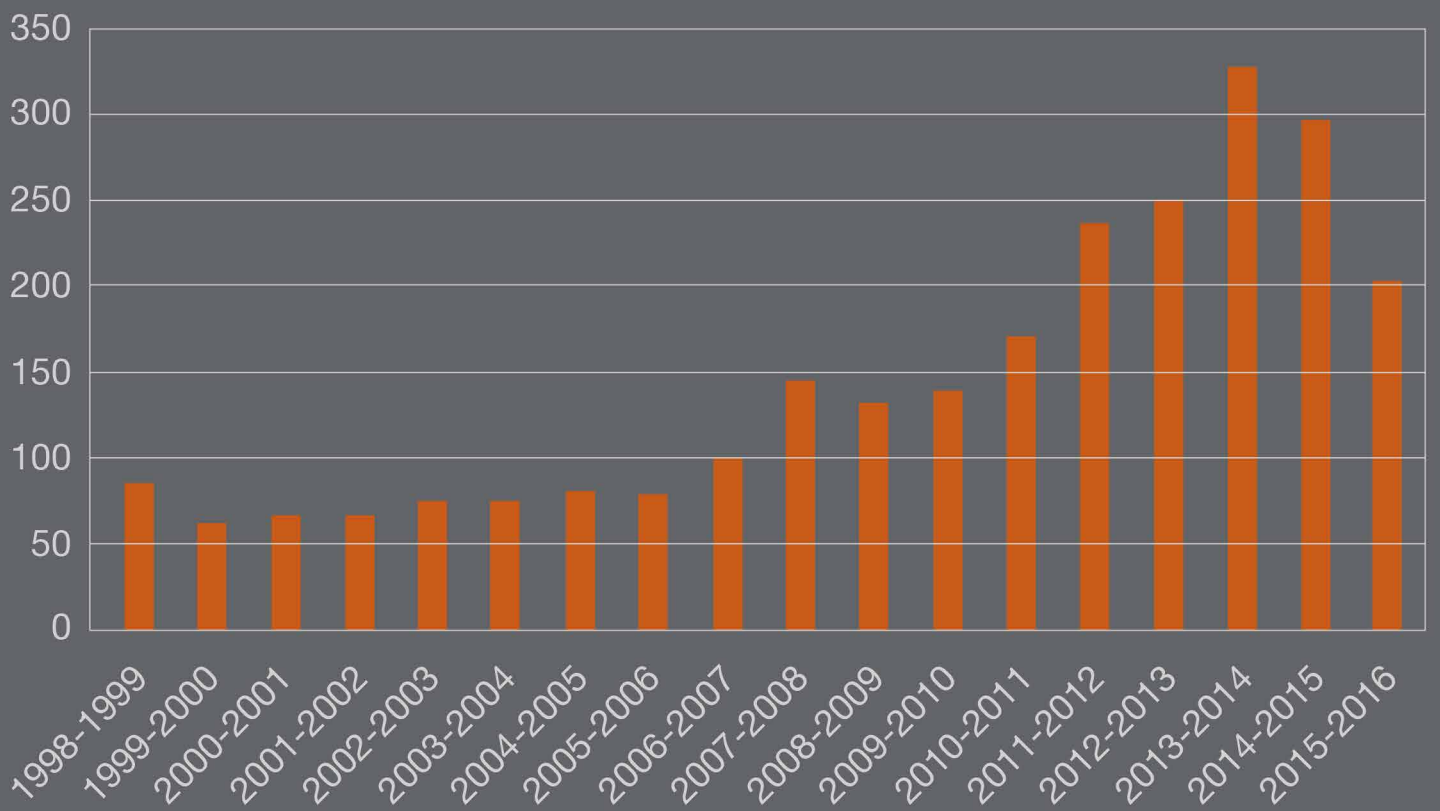


Fournisseurs de biens et de service pour l'industrie minière : Équipement minier, services professionnels, médicaux, environnementaux, communication, transport, informatique, télécommunication etc.

Variation des membres individuels



Variation des membres corporatifs





Bonjour,

Notre filière minérale québécoise est le fer de lance d'une industrie qui contribue grandement à l'économie du Québec et de ses régions ressources. Notre expertise est internationalement reconnue pour sa rigueur, son savoir-faire et sa volonté d'œuvrer de manière responsable.

Notre secteur a été contraint de composer avec un long cycle économique baissier, des charges réglementaires accrues et aléatoires ainsi qu'un niveau de débat public émotif. Cela a nui aux efforts de nos entreprises d'exploration à lever des capitaux sur les marchés internationaux et au développement de leurs projets d'exploration. L'impact majeur de cette situation est un nombre de découvertes anémique au cours des cinq dernières années.

Cependant, certains indicateurs actuels nous laissent entrevoir que la situation tend à s'améliorer et que prochainement, nos entreprises pourraient reprendre plus assidûment leur travail d'acquisition de connaissances sur le terrain.

Contribuer à l'avancement des principaux enjeux

Plus spécifiquement, à l'Association, nous venons de compléter une autre année caractérisée par un nombre élevé de consultations, de chantiers et de projets de loi de toute nature. Les chantiers sur l'acceptabilité sociale et la modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement ont été ceux ayant le plus mobilisé nos énergies. Il s'agira de deux enjeux majeurs lors de la prochaine année.

Certains éléments reliés à la modification de la Loi sur les mines tardent à aboutir, soit l'orientation du gouvernement en matière d'aménagement concernant la soustraction des territoires incompatibles avec l'activité minière, ainsi que la politique de consultation autochtone.

Lors du dernier budget, le ministre des Finances a convenu d'établir le crédit d'impôt ressources pour le Moyen et Grand Nord à ce qu'il était avant 2014, ce qui est une excellente nouvelle dans le contexte du Plan Nord. Il a également mis en place un comité pour regarder la possibilité de rendre plus prévisibles les interprétations de l'Agence du Revenu du Québec lors du traitement des demandes de nos entreprises d'exploration.

Assurer la pérennité de l'AEMQ

Tout comme nos entreprises, l'AEMQ a aussi dû composer avec les fluctuations du secteur. Vous le constaterez à l'intérieur du rapport du trésorier, les résultats du congrès 2015 ont été très décevants.

L'Association est dans une situation précaire, nous avons agi immédiatement en rationalisant les dépenses incluant l'abolition de postes à la permanence. Comme vous le savez, certaines mesures prennent plus de temps à produire des résultats concrets. Nous savons qu'il nous faudra plus d'une année pour rétablir les finances et relancer le développement de l'organisation.

Je demeure convaincu que de prendre en main notre destinée avec un congrès organisé par et pour l'industrie, contribuera à maintenir et développer des services essentiels pour nos membres. Nous devons persévérer. Les actions de l'AEMQ contribuent au développement de notre secteur et supportent directement nos entreprises d'exploration et de la filière minérale dans leur travail au quotidien. Il est essentiel que nous puissions continuer notre contribution à la filière minérale québécoise.

Notre organisation a parcouru beaucoup de chemin depuis la création de l'Association des prospecteurs en 1975 et nous avons la ferme intention de poursuivre cette route.

Malgré l'année difficile que nous avons connue, l'Association s'est portée à la défense des intérêts de ses membres et de l'ensemble de la filière minérale.

En terminant, j'aimerais grandement remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'Association pour leur appui et pour la confiance manifestée tout au cours de l'année. Sans oublier le travail efficace et le soutien constant de notre directrice générale, Valérie Fillion, et son équipe.



Chers membres de l'Association, il me fait plaisir de souligner quelques-uns des faits saillants des activités de votre Association au cours de la dernière année, et ce à quoi nous pouvons nous attendre pour l'année à venir.

Bien que ralentit notre situation financière, nous poursuivons nos actions selon notre plan stratégique, visant à positionner notre Association comme le leader incontournable du développement responsable de la ressource minérale du Québec.

La nouvelle gouvernance, qui inclut la création de différents comités au sein du conseil d'administration, vise à assurer le bon fonctionnement de notre Association. Leur fonctionnement s'améliore et quelques modifications mineures ont été appliquées.

Malgré une équipe réduite, nous assurons la présence de l'Association sur différents comités provinciaux tels que : l'allégement réglementaire, les incitatifs fiscaux, l'affectation de 30% du territoire voué à la protection de l'environnement sur le territoire du Plan Nord ainsi que les représentations sur les modifications de lois, règlements, guides ou directives.

Parallèlement aux multiples tentatives de modification de la Loi sur les mines depuis 2012, une idée s'est imposée à nous : la nécessité de doter le secteur de l'exploration d'une norme crédible, rigoureuse et visant la reconnaissance de l'amélioration des pratiques de l'ensemble des intervenants du secteur.

Le 31 octobre prochain, l'Université du Québec en Abitibi Témiscamingue produira le rapport final présentant les critères et indicateurs d'une norme spécialement conçue pour, et adaptée à l'exploration minière québécoise.

L'objectif du projet est de rendre disponible aux entreprises d'exploration (compagnies et fournisseurs) des critères regroupés dans une norme qui permettront d'attester de la conformité de leurs pratiques selon les principes du développement durable.

Lors de la prochaine année, nous travaillerons avec un partenaire ayant la capacité et les ressources pour assurer le développement et le maintien de la norme. Ce partenaire devra être crédible auprès des parties prenantes, possède une connaissance de la filière minérale, l'expérience, des prix concurrentiels et un mécanisme de certification adapté.

De plus, l'Association accompagnera ses membres dans leur cheminement visant à mettre en place les outils favorisant l'adhésion à la norme. Notre objectif est que l'ensemble des outils et la norme soient une réalité à l'été 2017 afin d'accueillir les premières entreprises dans le processus et ainsi tester les différents éléments mis en place. Je vous invite donc au lancement officiel qui aura lieu lors de Xplor 2017.

La migration du congrès Xplor à Montréal s'est avérée un succès lors de la première édition en 2014. Cependant, cela fut difficile l'an dernier. Comme mentionné, nous y croyons toujours et nous sommes convaincus que Xplor deviendra le rendez-vous minier de l'est du Canada. Bien sûr, nous sommes conscients que ce positionnement se fera sur plus d'une année.

Nous allons poursuivre nos efforts, avec votre support, tant financier qu'en implications et en énergies déployées, pour en faire le succès que nous estimons réalisable.

En terminant, je souhaite remercier les administrateurs de l'Association pour leur support et leur appui / ainsi que l'équipe de la permanence. Je tiens à remercier nos partenaires d'organisation qui croient en nous et qui n'ont pas hésité à nous soutenir pour assurer le succès de notre congrès. Finalement, un grand merci à vous tous pour votre présence, votre précieuse collaboration.



Bonjour,

Le comité de vérification a examiné les principaux risques financiers auxquels l'Association s'expose et les mesures prises pour surveiller et contrôler ces risques. Notre vérification nous a permis de conclure que nos procédures sont adéquates et efficaces.

Lors de l'étude des états financiers se terminant le 30 juin 2016, le comité a constaté un déficit de 437 866\$ pour son exercice financier 2015-2016. Cela s'explique principalement par une participation moins importante que prévu au congrès Xplor et par un frais d'inscription pour accéder à l'exposition seulement. La migration des inscriptions complètes vers ce tarif a causé un important manque à gagner. Le congrès est la source de financement principale de notre Association et le résultat de l'automne dernier est que nous n'avons fait aucun profit avec l'évènement. Le conseil a pris des mesures immédiates dont nous verrons les effets lors de l'année

financière se terminant le 30 juin 2017. Un suivi de la situation financière se fera tout au cours de l'année.

Globalement, les dépenses sont bien contrôlées et les ressources de l'Association bien réparties. Cependant, c'est au niveau des revenus que la problématique est apparue. Une baisse de participation au congrès engendre également une réduction des cotisations individuelles. De plus, lors des temps plus difficiles, une baisse des membres corporatifs est remarquée. C'est donc sur l'ensemble des revenus que nous devons agir dans le futur. L'exercice de contrôle et de réduction des dépenses nous a amenés à réduire au strict minimum le coût de nos activités de représentation auprès des différents paliers de gouvernement ainsi que ceux du congrès.

De manière plus technique, vous remarquerez dans la présentation des états financiers que certains montants perçus, par exemple, les frais de location de kiosques et les montants reçus dans le cadre de notre plan de partenariat ne peuvent être comptabilisés comme revenus aux résultats. En effet, il s'agit de la manière de faire pour se conformer aux règles comptables sur les OSBL qui font en sorte que ces revenus sont considérés comme des montants perçus d'avance, le service n'ayant pas encore été rendu.

En contrepartie, certaines des dépenses pour le congrès à venir ne peuvent être considérées comme payées d'avance puisque le travail a été fait, causant ainsi un déséquilibre puisque nous nous retrouvons avec d'importantes sommes perçues d'avance. Nous avons donc modifié la présentation des états financiers afin de mieux représenter la situation et favoriser une meilleure compréhension de celle-ci. Nous avons ajouté deux annexes pour les congrès nous permettant d'avoir une meilleure compréhension de la réalité.

Malgré le contexte économique encore fragile, l'Association poursuit pour l'année à venir, l'objectif de terminer l'année financière en surplus pour éponger une grande partie du déficit de cette année. Le conseil d'administration continu de surveiller de près l'évolution des dépenses de l'Association et doit regarder l'ensemble des aspects liés aux revenus et mettre en place de nouvelles sources de financement dans le but d'assurer et de développer des services de qualités pour les membres de l'Association.